

DÉPARTEMENT DES HAUTES ALPES



**Votez pour la liste FNEC-FP FO  
pour défendre le statut des  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré**



- En votant FO, syndicat non signataire du protocole PPCR, vous exigerez l'abandon de l'évaluation PPCR ! (rendez-vous de carrière, accompagnement...) et un barème basé essentiellement sur l'ancienneté générale de service.
- En votant FO, vous direz **NON** aux rythmes scolaires à la carte en fonction des municipalités, NON à l'ingérence des mairies dans le fonctionnement de l'École, NON à l'occupation des salles de classe par le périscolaire, à la confusion scolaire/périscolaire, **POUR 4 jours pour tous sur 36 semaines.**
- En votant FO, vous refuserez la destruction de l'École maternelle.
- En votant FO, vous dénoncerez les conséquences dramatiques de l'inclusion scolaire systématique tant pour les conditions de travail des enseignants que pour les conditions d'apprentissage des élèves.
- En votant FO, vous exigerez le strict respect de nos obligations réglementaires de service et refuserez tout travail gratuit.
- En votant FO, vous demanderez tous les postes statutaires nécessaires pour qu'aucune classe ne dépasse 25 élèves, pour des RASED complets partout, pour des TR en nombre suffisant.
- En votant FO vous voterez pour exiger le recrutement immédiat de médecins de prévention, pour l'application du droit à la visite médicale pour tous.
- En votant FO, vous voterez pour une organisation syndicale qui s'oppose à tout régime de retraite universelle par point et exige le maintien du code des pensions qui garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois.
- En votant FO vous exigerez l'augmentation de la valeur du point d'indice de 16% pour compenser la baisse du pouvoir d'achat depuis l'an 2000.
- En votant FO vous défendrez le droit à mutation, menacé notamment par la disparition prévue du second mouvement.
- En votant FO vous exigerez le maintien d'un directeur par école, l'augmentation des décharges et une aide administrative pour toutes les écoles. Vous refuserez un « néo-directeur » supérieur hiérarchique recruté en dehors du corps des PE.



**4 clics**  
pour vos revendications  
**4 clics**  
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO